

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître l'utilisation du système de sécurité incendie
- Savoir assurer l'exploitation d'un SSI
- Savoir réaliser une levée de doute en sécurité

DURÉE DE FORMATION

- 1/2 journée (3 h)

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAI D'ACCÈS

- Contacter l'IREP pour obtenir l'ensemble des informations relatives à l'inscription en formation.
- Accès aux formations 1 jour minimum entre la demande et le début de l'action de formation, sous réserve de disponibilité

TARIFS

- Tarifs de 540 € à 1 600 € la formation, selon les modalités de financement

DÉCOUPAGE DE LA FORMATION

THÉORIE	<ul style="list-style-type: none">- Définition, nomenclature des équipements- La composition d'un SSI (Catégorie, niveaux d'accès)- Les fonctions du SSI- L'organisation de la gestion de l'alarme
PRATIQUE	<ul style="list-style-type: none">- Visite sur site : local SSI, équipements- Manipulation et entraînements- Exercices de mises en situation (repérage sur le SSI, orientation et levée de doute)

MÉTHODES ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Partie théorique : apports théoriques, supports pédagogiques, projections
- Partie pratique : mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Évaluations pratique des acquis en fin de formation
- Un certificat de réalisation sera transmis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'IREP (irep@institut-don-bosco.fr) bénéficie de deux référents Handicap, que vous pouvez contacter :
 - ANDREBE Corinne - candrebe@institut-don-bosco.fr
 - JOUIN Sophie - sjouin@institut-don-bosco.fr
- L'IREP travaille en partenariat avec le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) afin d'adapter les conditions et/ou le parcours de formation si nécessaire.
- Vous pouvez contacter l'IREP et les référentes pour toute demande d'information relative à l'entrée en formation et le suivi de votre parcours.

POUR CONTACTER L'IREP

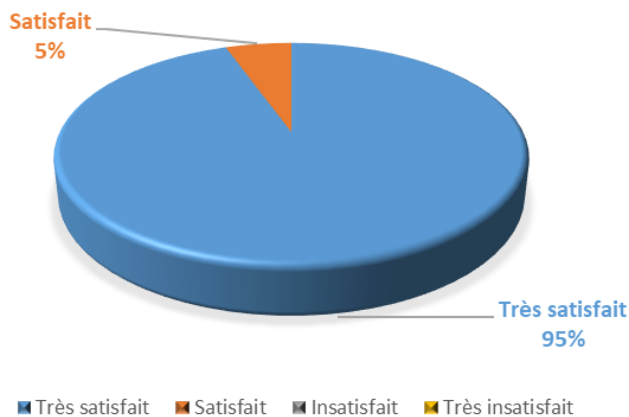
Contactez le secrétariat au 05.56.75.13.67 ou par mail : irep@institut-don-bosco.fr

Adresse : 40 rue des cèdres, 33 170 Gradignan
Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30.

⇒ Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

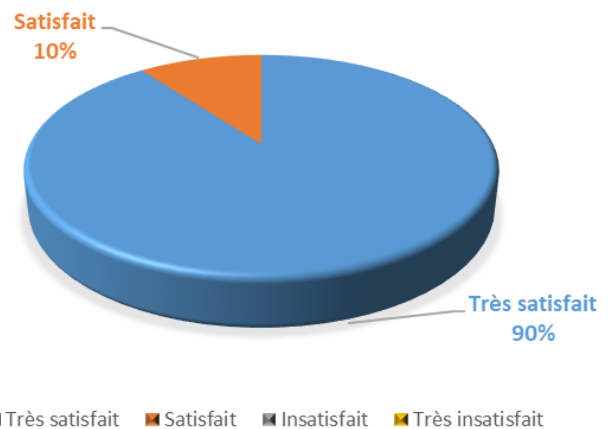
APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION (ANNÉE 2022, SUR 147 STAGIAIRES DU PÔLE RÉGLEMENTAIRE)

APPRÉCIATION GÉNÉRALE



95 % des stagiaires (139 stagiaires) ayant suivis une formation de notre Pôle Réglementaire indiquent être très satisfaits et 5 % (8 stagiaires) satisfaits de leur parcours de formation

ATTEINTE DES OBJECTIFS



90 % des stagiaires (132 stagiaires) ayant suivi une formation du Pôle Réglementaire ont atteint tous leurs objectifs.